



PROJET D'ETABLISSEMENT

2023 - 2028

MUSICA-LOIRE

ECOLE ASSOCIATIVE DE
MUSIQUE ET DE DANSE
Langeais, Cinq Mars la Pile, 37



SOMMAIRE

Préambule	6
A. Introduction	6
B. Textes officiels de références	6
C. Déroulement.....	7
D. Méthodologie	7
E. Ambitions de ce projet d'établissement	7
Sa valeur ajoutée :.....	7
État des lieux	7
A. Le territoire Touraine Ouest Val de Loire	7
1. Les contours du Territoire	8
2. La population et son évolution	8
3. L'enseignement musical sur le territoire Touraine Ouest Val de Loire	8
4. Place de Musica-Loire dans son environnement	9
5. Les infrastructures et les activités culturelles et sportives sur cette partie du Territoire :	10
A Langeais :	10
A Cinq Mars la Pile :	11
B. Fonctionnement de Musica-Loire	11
1. Historique :	11
2. Deux dates marquantes :	11
C. L'architecture de la structure	12
1. Les bénévoles :	12
2. Les salariés.....	12
3. Organigramme	12
Liste des professeurs – Nombre d'heures hebdomadaires – Diplômes - Contrats	12
Organisation de l'établissement.....	13
D. L'aspect financier	13
Exemple d'un budget type, année 2022 - 2023	14
Les subventions :	14
La Région :	14
Le Département :	14
La Communauté de Commune	15
Les Collectivités Locales :	15
Cotisations des familles :	15
L'adhésion à l'association	15
E. Les locaux	15
Le cursus, les enseignements, la provenance des élèves.....	17
A. Musique :	17
L'enseignement musical se structure autour de 3 grands axes :.....	17
Tous ces enseignements sont organisés selon une progression par cycle :	17
1. La Formation Musicale.....	17
Les objectifs :	18
La durée des cours	18
L'évaluation	18

2.	La Découverte Instrumentale	18
3.	La Formation Instrumentale	18
	Instruments proposés :	18
	Le cursus de Formation Instrumentale :	19
	Les objectifs.....	19
	La durée	19
	L'évaluation	19
4.	Les Atelier et/ou les Pratiques collectives (PC)	19
	Pratiques collectives proposées :	20
	Les objectifs :.....	20
	Durée des cours :	20
	Évaluation :	20
	Disposition particulière :	20
5.	L'Univers-Cité : cours de culture musicale	20
	Public :.....	20
	Fréquence :	21
B.	La Danse	21
	La durée	21
C.	L'éducation artistique : la petite enfance (les enfants de moins de 6 ans).	21
1.	L'Instant Famille	21
2.	Jardin Musical, 3/4 ans	22
3.	Éveil musical, 5 ans (Grande Section Maternelle).....	22
	Fréquentation :	22
D.	Orchestre à l'école.....	22
	L'Education Nationale - Ecole Élémentaire Henry Pellet de Langeais	22
	Objectifs	22
	Public.....	22
	Calendrier.....	22
	Partenaires	22
	Ressources	23
	Historique.....	23
	L'Education Nationale – Collège « Champ de la Motte » de Langeais	23
	Public.....	23
	Objectifs	23
	Calendrier.....	23
	Partenaires	23
	Historique :	23
E.	La Fréquentation au sein de Musica-Loire	24
F.	Lieu de résidence	24
	Projet d'établissement	25
A.	Point étape, 03 avril 2023	25
1.	Les grands axes à développer ou à construire	25
2.	Les points forts	25
3.	Les points faibles	26
4.	Les thèmes du futur projet	26
B.	Les thèmes priorités du futur projet	26
1.	Dynamique et Développement.....	26

Pédagogie.....	27
Programme 1 : Renforcement des classes dites déficitaires.....	27
Programme 2 : Conforter la place de l'adulte et sa visibilité à Musica-Loire	27
Programme 3 : Nouvelles dispositions pour les élèves.....	27
Programme 4 : Création de la dominante théâtre.....	27
Programme 5 : Création d'un évènement autour des pratiques collectives.....	27
Programme 6 : Place du CA, sa neutralité, son apolitisme, son engagement, son équilibre, ses valeurs	27
Extérieur.....	27
Programme 1 : Rencontrer et renforcer des liens avec l'intervenante Musique	27
Programme 2 : Proposer des formations en interne pour l'équipe à notre OPCO (Uniformation)	28
Programme 3 : Création d'un moment type Forum des Métiers de la Musique et des Arts	28
2. Projets innovants	28
Des projets pédagogiques engageants.....	28
Programme 1 : Création d'un « laboratoire » collectif sur un cycle avec plusieurs enseignants et une formation artistique plus globale	28
Programme 2 : Moderniser les objectifs pédagogiques	28
Programme 3 : Prolonger une action déjà vue ou réalisée en investissant dans le matériel nécessaire	28
Programme 4 : Diversifier les pratiques collectives et faciliter la place de l'improvisation, de la MAO, de la création, du soundpainting etc.....	28
Des évènements tournés vers l'extérieur.....	29
Programme 1 : Proposition de team-buildings (cohésion d'équipe) pour des structures extérieures ou collectivités	29
Programme 2 : Inventorier des envies de projets plus exceptionnels (Type Baschet).....	29
Programme 3 : Construction de projets artistiques de création mettant en valeur les compétences de l'équipe en composition-arrangement	29
3. Interdisciplinarité et échanges.....	29
Programme 1 : Liens entre la musique et la danse.....	29
Programme 2 : Des acquis valorisés	29
Programme 3 : Outils mis en œuvre	29
4. Rayonnement territorial	30
Programme 1 : Son organisation.....	30
Programme 2 : Sa communication.....	30
Programme 3 : Une diffusion artistique élargie	30
Programme 4 : Une visibilité accrue	30
5. Environnement professionnel.....	30
Programme 1 : Une visibilité accrue	Erreur ! Signet non défini.
Programme 2 : Faciliter la communication	30
Programme 3 : Engager un étudiant en communication	30
Programme 4 : Adopter des gestes de développement durable	31
Programme 5 : Investir dans du matériel spécifique	31
Programme 6 : Réflexions liées aux Ressources Humaines	31
C. Evaluation	31
Conclusion.....	31
Remerciements	32

Préambule

A. Introduction

Le projet d'établissement est destiné à tous : élus du Conseil d'Administration (CA), enseignants, personnel administratif, élèves et parents d'élèves, mais également à nos partenaires institutionnels, éducatifs, sociaux.

L'écriture du 1^{er} projet d'établissement avait été produit pour une durée de 5 ans allant de 2012 à 2017.

Ce nouveau projet d'établissement est réalisé dans un autre contexte.

Un changement de lieu d'Enseignement artistique couplé à une nouvelle salle de spectacle (nov-2015), une nouvelle Directrice (2013), une nouvelle Présidente (2021), une équipe pédagogique renouvelée (entre 2012 et 2023), une situation financière préoccupante (2018-2019), autant d'éléments qui ont contribué à ce que les orientations soient revues collégialement pour une mise en œuvre dès la rentrée de septembre 2023. Il sera priorisé selon les thématiques des axes de développement.

Plus largement le territoire a également évolué en fusionnant deux entités (Le pays de Bourgueil et la Communauté de commune Touraine nord-ouest) en 2017. Il compte actuellement 32 communes rurales pour plus de 33 242 habitants.

Dans ce contexte, nous souhaitons mettre en perspective notre structure sur le territoire de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire (CC TOVAL), proposer une pratique artistique plus étoffée, être identifiés et reconnus comme structure artistique au service de la population.

B. Textes officiels de références

- « Charte des enseignements artistiques » (Ministère de la culture et de la communication, 2001),
- « Schéma national d'orientation pédagogique » (Ministère de la culture et de la communication, 2008),
- « Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques » (2006, réévalué en 2018 mais non voté par le conseil départemental à ce jour),

Il prend en compte la réalité socio-économique et culturelle de notre rayonnement territorial, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels (particulièrement ceux relevant de l'Education Nationale, des Institutions spécialisées), les structures en charge des pratiques amateurs ainsi que les lieux de création et de diffusion.

La participation et l'adhésion de chacun à ce projet permettront sa bonne mise en œuvre.

C. Déroulement

- 22 novembre 2022 : 1^{ère} réunion de cadrage
- 09 janvier 2023 : Réunion avec le Conseil d'administration, des élus des villes de Langeais, Cinq mars la Pile, Mazières de Touraine et de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire. Positionnement du futur projet avant la 1^{ère} réunion des professeurs.
- 30 et 31 janvier 2023 et 06 et 07 mars 2023 : journées de travail avec les équipes.
- 13 avril : Réunion avec le Principal et la Principale adjointe du collège Champ de la Motte de Langeais
- 04 mai : Réunion avec l'intervenante musique en milieu scolaire de Langeais
- 25 mai : Réunion avec le Conseil d'Administration
- 03 juillet : Présentation et Vote pour une mise en œuvre dès septembre 2023 et pour une durée de 5 ans, 2028

D. Méthodologie par notre consultant Pascal Caraty

- Présentation de la démarche projet, des composantes d'un projet d'établissement, les écueils à éviter, les différences avec un projet pédagogique
- Diagramme d'affinités avec l'ensemble des personnes et dégagement des grands items du projet
- Groupes de travail par thématiques et restitution en grand groupe
- Rédaction des comptes-rendus
- Travaux avec la direction
- Mise en forme des données et mise en lumière des constats et axes à développer

E. Ambitions de ce projet d'établissement

Le projet d'établissement ne prendra effet qu'à la rentrée scolaire 2023-2024

Sa construction se fera à budget constant à court terme. Cependant, une budgétisation et priorisation des besoins sera effectuée

Sa valeur ajoutée :

- Permettre une perspective de la structure sur un territoire,
- Une proposition plus étoffée des pratiques artistiques
- Une force au service de la population.
- Etre mieux identifié et reconnu semble être également important.

État des lieux

A. Le territoire Touraine Ouest Val de Loire

1. Les contours du Territoire

La Communauté de Commune de la Touraine Ouest Val de Loire (CC TOVAL) est la fusion de deux Communautés de Communes (Pays de Bourgueil et Communauté de Commune Touraine Nord-Ouest), Loi Notre, janvier 2017.

Elle regroupe 28 communes sur une superficie de 757,9 km². Elle se situe au nord-ouest du département de l'Indre-et-Loire.

Les données INSEE font apparaître un fort indice de dispersion de la population et une faible densité démographique, elle est en moyenne de 43,9 habitants au km², (contre 99,3 habitants au km² sur le département d'Indre-et-Loire).

2. La population et son évolution

Selon les données INSEE de 2019, la population de la CC TOVAL compte 33 342 habitants. Entre 2014 et 2019, elle reste stable (0,14%) contre un peu plus de 1% pour le reste du département.

A noter que les années précédentes, la population de la CCTOVAL était en constante progression.

Elle compte 4 bassins de vie :

- Le bourgueillois (9315 habitants),
- Le castelvalérien (4984 habitants),
- Le langeaisien (11 574 habitants),
- Le savignéen (7469 habitants).

Le Bassin Langeaisien est le plus important avec 34,71% de la population globale (le Bassin Castelvalérien étant le plus réduit avec 14,94%).

Langeais est la ville la plus importante de la CC TOVAL avec 4555 habitants, la population évolue toujours légèrement.

Cinq Mars la Pile, 3729 habitants, est en nette progression avec +8,27% entre 2014 et 2019 ainsi que Mazières de Touraine, 1390 habitants, avec +6,75%.

Coteaux sur Loire reste stable : 1900 habitants.

3. L'enseignement musical sur le territoire Touraine Ouest Val de Loire

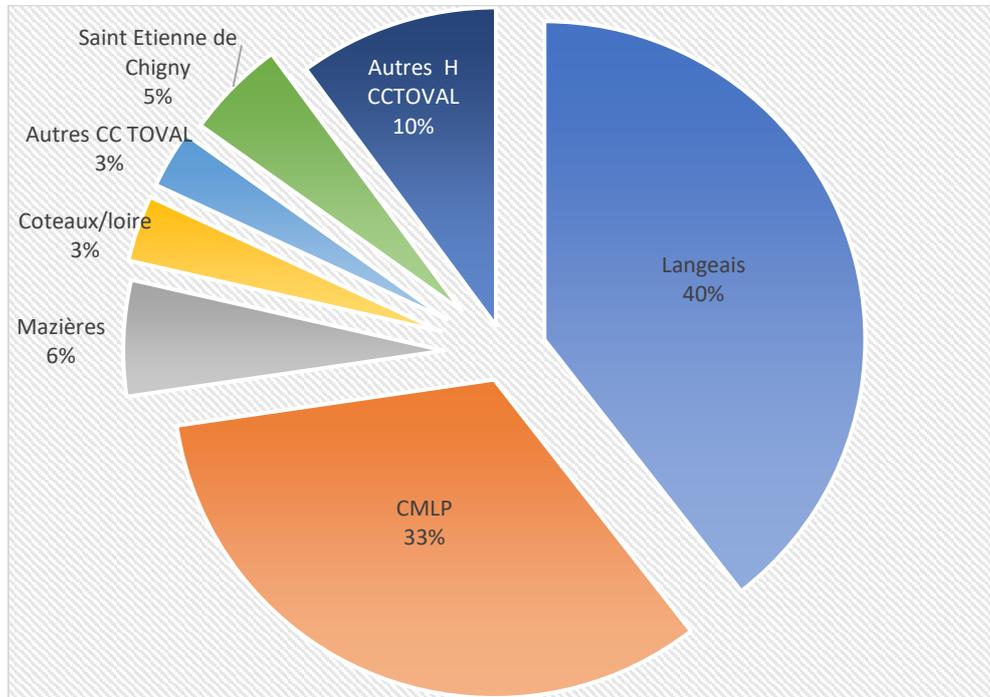
Il compte 8 écoles de musiques incluant pour certaines de la danse et/ou du théâtre,

Elles sont municipales ou associatives.

Elles sont non subventionnées par la Communauté de Commune TOVAL, hormis deux établissements : l'école de musique et de théâtre de Cléré les Pins et l'école de musique et de danse Musica-Loire de Langeais Cinq mars la Pile.

Elles sont subventionnées par le Département lorsqu'un Projet d'établissement est produit.

- Saint Etienne de Chigny comptabilise 5% de l'effectif global alors que 10% provient du pourtour sud ligérien (la Chapelle aux Naux, Lignières de Touraine, Cheillé, Azay le Rideau, Rivarennnes, Bréhémont)



Effectif par villes, CCTOVAL et Hors CCTOVAL

5. Les infrastructures et les activités culturelles et sportives sur cette partie du Territoire

Etat des lieux 2017 – Sylvie Lassure, Directrice des affaires culturelles de Langeais

A Langeais :

La salle IN'OX (2015), salle polyculturelle de 320 places assises et de 800 places debout peut accueillir diverses manifestations (spectacle vivant, cérémonies, fêtes, séminaires, conférences...). En 2017, la salle a accueilli près de 10 000 personnes. Elle est équipée d'un système son et lumières, il n'y a pas de régisseur mais une personne est référente de la salle.

L'espace culturel de La Douve est salle d'exposition qui a ouvert en 1996 et qui accueille 7 expositions par an. Quatre à cinq fois par an, des petites formations musicales se produisaient en toute autonomie : les « Playtime ». En 2017, la salle a accueilli 6000 personnes.

La bibliothèque est installée dans ses locaux depuis 1997. Grâce à un travail de proximité et de médiation, elle conserve une bonne fréquentation (1044 inscrits et 14 000 entrées en 2017). Le bâtiment est en mauvais état et le mobilier vétuste.

Une église servant parfois de lieu de concerts pour des ensembles orchestraux, des chœurs ou concert d'orgue.

A Cinq Mars la Pile :

La salle des fêtes peut accueillir 400 personnes assises. Elle n'est pas équipée en « technique son et lumières »,

Une église peut accueillir des concerts en particulier dans le cadre du festival « les moments musicaux de Touraine ».

Les équipements sportifs sont partagés entre ces deux communes.

L'ensemble de ces activités est assuré par des associations

Un PEDT (Projet éducatif de Territoire) a été élaboré et voté en décembre 2022.

B. Fonctionnement de Musica-Loire

1. Historique :

L'école de Musique (EM) a été créée en 1989 à Langeais, pour répondre à une demande croissante de la population, à laquelle ne pouvait plus répondre la fanfare qui proposait à l'époque quelques cours. La municipalité de l'époque a décidé de créer une école de musique avec le recrutement d'un Directeur.

De 50 élèves, l'école de musique s'est progressivement développée pour atteindre 330 élèves en 2013, 23 enseignants et 25 disciplines. Depuis 2013, et suite à un nécessaire contingentement dû à un déficit structurel récurrent, la structure a dû se stabiliser à 240 élèves avec plus ou moins 3%.

2. Deux dates marquantes :

- 1996 : dé-municipalisation de l'EM avec passage sous forme associative loi 1901, toujours d'actualité
- 2004 : fusion des écoles de Langeais et de Cinq-Mars-la-Pile et nouvelle dénomination : « Musica-Loire, école associative, Langeais CinqMars la Pile »

Musica-Loire est agréée Jeunesse et sports depuis 1998, classée École centre par le conseil Départemental depuis 2007 et reconnue d'intérêt général depuis 2010. Elle est soutenue par les collectivités territoriales (Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Mazières de Touraine, la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest Val de Loire, le Conseil Départemental et le Conseil Régional).

Elle adhère à l'Union Départementale des Enseignements Artistiques (UDEA 37), à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique (FFEA), à HEXOPEE, dont la mission est de rassembler, accompagner et représenter les employeurs dont l'activité est liée ou apparentée à l'Economie Sociale et Solidaire.

C. L'architecture de la structure

1. Les bénévoles :

Le Conseil d'administration est composé de 10 membres :

Une présidente, un vice-président, une secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint, c'est la première instance qu'on appelle également le Bureau, puis de 4 membres actifs.

Les maires de Langeais et Cinq Mars la Pile sont tous deux membres de droit ainsi que le président de la Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire.

Les commissions permettent d'échanger sur des sujets plus précis comme la communication, les manifestations, la logistique.

2. Les salariés

La direction : 1 personne à temps partiel 32h semaine

La secrétaire, comptable : 1 personne à temps partiel, 22h semaine

Les enseignants salariés en CDI : 16 professeurs de danse et de musique, 2 professeurs intervenants au sein de l'école élémentaire et du collège, environ 100h semaine

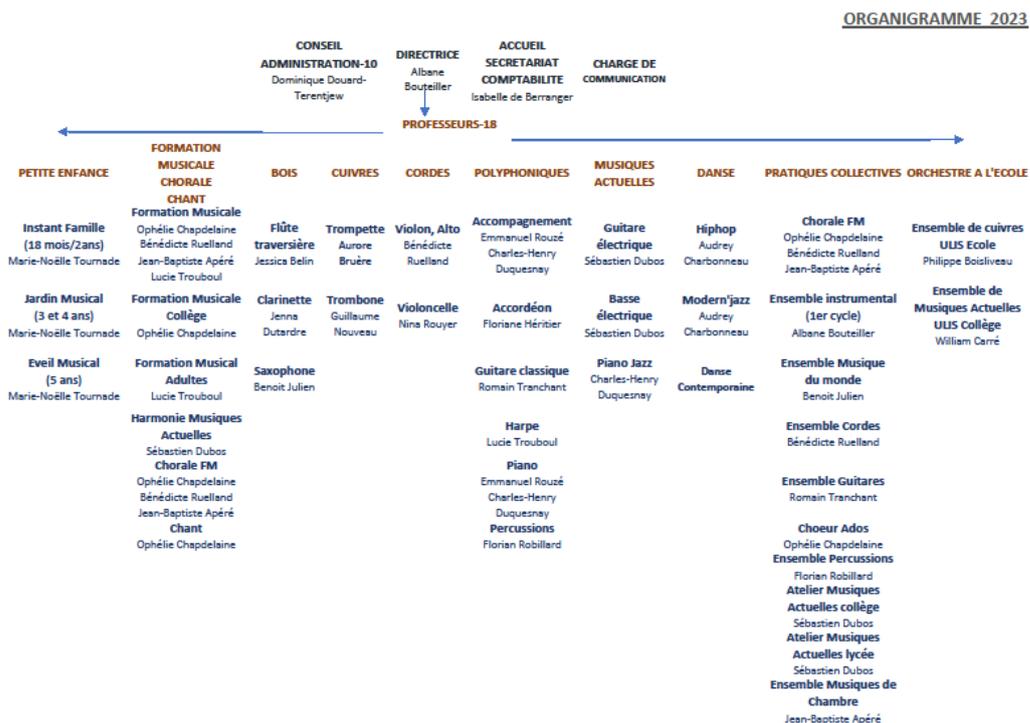
3. Organigramme

Liste des professeurs – Nombre d'heures hebdomadaires – Diplômes - Contrats

Disciplines enseignées	Type Contrat	Nb d'hs hebdo	Diplômes
Accordéon	CDI	2H	DUMI
Alto	CDI	1/2H	DUMI
Basse électrique	CDI	1/2H	Artiste interprète
Batterie	CDI	1H30	DEM
Chant	CDI	3H20	DUMI
Clarinette	CDI	2H	DE
Culture musicale	CDI	0H40	DE
Danse Hiphop	CDI	4H45	CRR
Danse Modern'Jazz	CDI	2H	CRR
Flûte traversière	CDI	2H30	DEM
Formation musicale cycle 2	CDI	3H35	DE
Formation musicale enfants cycle 1	CDI	4H30	DUMI
Formation musicale enfants cycle 1	CDI	3H30	DUMI
Formation musicale adolescents	CDI	1H	DUMI
Formation musicale adulte	CDI	1H	DUMI
Harmonie Musiques actuelles	CDI	1/2H	Artiste interprète
Guitare classique	CDI	5H	Artiste interprète
Guitare électrique	CDI	4H30	Artiste interprète
Harpe	CDI	1H50	DUMI
Percussions	CDI	5H20	DEM
Piano	CDI	10H20	DE
Piano	CDI	10H40	DE
Instant Famille	CDI	0H20	DU petite enfance et DU enfance et handicap
Eveil Musical	CDI	0H45	DU petite enfance et

			DU enfance et handicap
Jardin Musical	CDI	0H45	DU petite enfance et DU enfance et handicap
Saxophone	CDI	2H30	DE
Violon	CDI	3H30	DUMI
Violoncelle	Prestataire	1H50	DNSPM
Viole de gambe	Prestataire	0H30	DNSPM
Orchestre à l'école	CDI	2H	DU petite enfance et DU enfance et handicap
Orchestre au collège	CDI	2H	DE
Ensemble à cordes	CDI	1H	DUMI
Ensemble Instrumental 1 ^{er} cycle	CDI	1H	DE
Atelier musiques actuelles collège	CDI	1H	Artiste interprète
Atelier musiques actuelles lycée	CDI	1H	Artiste interprète
Chœur ados	CDI	1H	DUMI
Union Musicale 2 nd et 3 ^{ème} cycle	Autre association	2H	DE
Musique de chambre	CDI	0H20	DE
Ensemble Guitare	CDI	0H50	Artiste interprète
Ensemble Musique du Monde	CDI	1H15	DE

Organisation de l'établissement



D. L'aspect financier

Le budget global de la structure associative fonctionne grâce aux produits :

- Subventions des collectivités locales, territoriales, départementale et régionale, 58%,
- Cotisations des familles, 32%,

- Ventes (manifestations, biens), 5.5 %,
- Transfert de charges (CPAM, congés maternité...) 0.5%,

En parallèle, les charges structurelles évoluent chaque année en fonction de l'inflation, de la hausse de la valeur du point des salaires, du volume d'heures global :

- Charges de personnels constituent 84%
- Prestations extérieures 11%,
- Taxes 1.8 %
- Achats divers 1.2%
- Dotations aux amortissements 2%

Mais l'équilibre de ce budget annuel suppose que la structure ponctionne chaque année dans ses fonds propres (environ 9%). Rappelons qu'une structure de notre type suppose d'avoir des fonds propres équivalents à 3 mois de salaires.

Exemple d'un budget type, année 2022 - 2023

CHARGES	Reel 21-22	B 22-23	PRODUITS	Reel 21-22	B 22-23
Achats	3 411 €	3 100 €	Ventes de prestations sce & bien	7 219 €	13 164 €
Services Extérieurs	12 174 €	17 150 €	Subventions d'exploitation	127 950 €	127 420 €
Autres services extérieurs	7 467 €	9 900 €	Autres produits de gestion courante	68 284 €	75 814 €
Impôts, taxes	3 694 €	4 500 €	Produits divers: cadeaux, dons	1 496 €	200 €
Charges de personnel	186 773 €	200 900 €	Produits financiers (intérêts banque)	242 €	250 €
Autres charges	565 €	870 €	Produit exceptionnel	1 588 €	- €
Dotations amortiss. (3000/5ans)	2 366 €	3 086 €	Ressource d'équilibre regul	7 884 €	21 258 €
			Transfert de charges	1 788 €	1 400 €
			Transfert de charges		
TOTAL	216 450 €	239 506 €	TOTAL	216 450 €	239 506 €
<i>Valorisation du temps des bénévoles</i>	<i>8 988 €</i>	<i>8 988 €</i>	<i>Valorisation du temps des bénévoles (env800h/an)</i>	<i>8 988 €</i>	<i>8 988 €</i>

Les subventions :

La Région :

Sa subvention est triennale et fléchée sur le poste administratif dans le cadre du dispositif CAP ASSO.

Le Département :

Sa subvention est calculée selon des critères précis et le nombre d'élèves. Elle est donc destinée à l'ensemble des effectifs habitants de la CC TOVAL et Hors CC TOVAL.

La Communauté de Commune :

Sa subvention est fixe depuis quelques années, mais non pérennes. Une convention d'objectifs est signée chaque année avec la CC TOVAL. La compétence « Ecole de musique » n'est pas prise en compte encore.

Les Collectivités Locales :

Cinq Mars la Pile et Langeais : la part des subventions est fléchée sur les habitants des deux communes. Une convention d'objectifs est signée chaque année avec Langeais. Mazières participe à hauteur d'une centaine d'€ par élève, habitant de la commune.

Cotisations des familles :

La cotisation des élèves danseurs est calculée selon le coût réel de l'activité divisé par le nombre d'heures de cours. Seules les subventions du département et des deux communes sont répercutées sur le tarif.

La cotisation des enfants de moins de six ans est calculée selon le coût réel de l'activité divisé par le nombre d'heures de cours.

La cotisation des élèves musiciens est calculée selon le lieu de résidence, sur la base du coût réel diminuée des différentes parts de subventions.

Pour les communes de Langeais et Cinq Mars la Pile, les tarifs sont modulés selon le quotient familial (revenu fiscal de référence/ par le nombre de parts).

L'adhésion à l'association

L'adhésion est familiale et fixe selon que la famille habite dans la CC TOVAL (40€) ou non (48€). Des frais de dossier sont demandés à chaque rentrée (10€/élève).

E. Les locaux

Les locaux de l'Espace In'ox de Langeais sont mis à notre disposition gratuitement. Nous les partageons avec l'Orchestre d'Harmonie (Union Musicale) de Langeais, une convention tripartite reconduite chaque année, nous unit.

Des locaux de la maison des Associations de Cinq Mars la Pile (trois salles : Formation Musicale / Violon / Ensemble à cordes, Piano et Danse) sont mis à notre disposition gratuitement, en fonction d'un planning remis à jour chaque année.

Les chiffres clés de Musica-Loire



Espace In'ox
Siège social de l'Association

2 lieux d'enseignements

Espace In'ox à Langeais
Maison des Associations à Cinq Mars la Pile



18 enseignants

1 Directrice

1 secrétaire comptable

10 membres du Conseil d'Administration



35 disciplines

enseignées en
danse et en
musique

239 élèves

en 2022-2023

Depuis 2015

27 Scènes

5600 Spectateurs

Tarifs 2022—2023



Musique:

Pour un élève en cursus complet de
Langeais ou de Cinq Mars la Pile:
entre 108€ et 587€

Pour un élève domicilié dans la
Communauté de Commune de la TOVAL:
587€

Pour un élève domicilié hors de la Com-
munauté de Commune de la TOVAL:
1080€

Pour les enfants de moins de 6 ans:
Entre 62€ et 142€

Danse:

Entre 142€ et 188€



25 élèves participants aux Orchestre à l'école

répartis entre les dispositifs

ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire)

de l'école H.Pellet et

du Collège « Champ de la Motte » de Langeais



En 2022, le Budget s'élevait
à 200K€ hors bâtiments et
entretien

Le cursus, les enseignements, la provenance des élèves

Musica-Loire est avant tout un lieu d'enseignement et d'apprentissage de la musique et de la danse. Elle a pour vocation de donner à ses adhérents une formation et une éducation musicale et chorégraphique les plus larges et les plus complètes, d'offrir l'accès à la culture musicale et chorégraphique pour une large diffusion de ses activités et de promouvoir un esprit de solidarité.

A. Musique

L'apprentissage de la musique s'inscrit dans une démarche de découverte du monde sonore à travers les instruments ou la voix.

*L'enseignement organisé en différents **cursus** participe à une démarche éducative globale réunissant pratique individuelle et culture musicale générale mis au service d'une pratique collective.*

La diversité des projets pédagogiques portés par l'équipe enseignante permet de trouver tout au long des apprentissages un équilibre entre l'exigence de la formation et le plaisir du partage avec le public.

L'enseignement musical se structure autour de 3 grands axes :

Pour tous les élèves, le cursus comprend au minimum :

- Un cours de formation musicale (entre 1h10 et 1h30 hebdomadaires*),
- Un cours d'instrument ou de chant (entre 20 mn et 50 mn hebdomadaires*),
- Une pratique collective (entre 45mn et 2h hebdomadaires **).

* En fonction du niveau de l'élève.

** En fonction de la pratique choisie.

Tous ces enseignements sont organisés selon une progression par cycle :

- Le cycle d'Observation (découverte) se déroule principalement lorsque l'enfant est en CP.
- Le 1er cycle (Initiation) se déroule principalement durant la scolarité de l'enfant en primaire,
- Le 2e cycle (approfondissement) se prolonge durant les années au collège,
- Le 3e cycle (autonomie) constitue la dernière phase d'apprentissage durant les années au lycée ou adulte

1. La Formation Musicale

Elle est dispensée sous forme de cours collectifs ;

Les objectifs :

On y enseigne le rythme, l'harmonie, le chant collectif, le travail de l'oreille, l'écriture de la musique, la lecture de la musique, la culture musicale.

Deux à trois fois dans l'année (semaines banalisées), tous les cours de FM se retrouvent pour former la Grande Chorale. Elle se réunit en vue de se préparer aux spectacles proposés par Musica-Loire ou en lien avec une autre structure comme l'Union Musicale de Langeais ou en lien avec la saison culturelle de la ville de Langeais.

Elle est obligatoire pour la pratique d'un instrument jusqu'en troisième année de deuxième cycle (C2 3A).

La durée des cours :

- Cycle I - 1ère et 2ème année : 1h10
- Cycle I - 3ème et 4ème année : 1h10 : FM appliquée à l'instrument
- Fin de cycle I : 1h10 : FM appliquée à l'instrument
- Cycle II : 1ère, 2ème et 3ème année : 1h15, appliquée à l'instrument
- Un cycle spécial pour les adolescents est proposé aux collégiens débutants, en 3 ans.
- Un cycle spécial pour les adultes est proposé aux débutants. Il n'y a pas d'évaluation.

L'évaluation

Elle est continue et validée par l'équipe des professeurs de FM et la Directrice,

Ou elle est spécifique à l'issue de chaque cycle et est validée par l'équipe des professeurs, la Directrice et un jury extérieur (Fin de Cycle 2).

2. La Découverte Instrumentale

Associée au cours de Formation Musicale (C1 1A), un enfant dès 6 ans, qui hésite encore sur le choix de son instrument, peut choisir 3 instruments pour l'année et pratiquer chacun d'eux sur un trimestre (à l'exception du piano).

Chaque instrument transportable facilement est proposé à la famille (10€ à 40€ par mois selon le type d'instrument). Pour les autres instruments comme l'accordéon, la harpe, les percussions/batterie prévoir une location dans un magasin spécialisé.

3. La Formation Instrumentale

Instruments proposés :

Accordéon, Alto, Basse électrique, Batterie, Chant, Clarinette, Flûte traversière, Guitare accompagnement, Guitare classique, Harpe, Percussions, Piano, Saxophone, Trompette, Trombone, Violon, Violoncelle, viole de gambe.

Elle est dispensée sous forme de cours particuliers dès l'âge de 6 ans.

Nous proposons un choix varié de 18 instruments différents.

Le cursus de Formation Instrumentale :

Il est structuré en cycles qui permettent une plus grande souplesse. Ainsi, en ce qui concerne les instruments, le nombre d'années par cycle (d'une moyenne de 4 ans sauf le Cycle d'Observation : 1 an ou 2 max.), varie d'un élève à l'autre, suivant sa rapidité de progression. La régularité de la pratique, la maturité et l'investissement de l'élève ont une incidence forte sur cette évolution.

Les objectifs

- L'apprentissage de la maîtrise instrumentale vers l'autonomie instrumentale
- La découverte du répertoire lié à l'instrument
- La pratique individuelle et préparation à la pratique collective par la constitution d'ensembles homogènes

La durée

- Cycle d'Observation - durée de 1 à 2 ans - temps hebdo. du cours : 20mn
- Cycle I - durée de 3 à 5 ans - temps hebdo. du cours : 30mn
- Cycle II - durée de 3 à 5 ans - temps hebdo. du cours : 40 mn
- Cycle III - durée de 3 ans - temps hebdo. du cours : 50mn

L'évaluation

Elle est soit continue sous forme d'audition, soit spécifique à l'issue de chaque cycle. Il n'y a pas de notions de "niveau" ni de "passage" pour les élèves en cours de cycle. Ils sont toutefois tenus de présenter un morceau correspondant à leur évolution lors des différentes auditions programmées, seuls ou en petite formation.

La qualité du travail personnel, l'assiduité, l'investissement de l'élève sont pris en compte dans les appréciations qui sont communiquées chaque année, comme pour la Formation Musicale et la Pratique Collective.

Le passage d'un cycle à l'autre est conditionné par des acquisitions précises dans les domaines du son, de la technique, de la musicalité etc...

Un examen avec un jury extérieur à l'école Musica-Loire valide les passages de cycles (excepté pour le Cycle d'Observation). Seuls les élèves que leurs professeurs estiment prêts peuvent présenter les examens de fin de cycle.

Pour les changements de cycles, des mentions sont décernées et seules les mentions Bien, Très Bien et Très Très Bien avec les félicitations du jury sont ascendantes.

4. Les Atelier et/ou les Pratiques collectives (PC)

Placées au cœur du Projet Pédagogique, les pratiques collectives sont obligatoires avec la Formation Instrumentale individuelle et la Formation Musicale, ces disciplines constituent les outils indissociables de l'enseignement musical de Musica-Loire.

Elles offrent une grande diversité d'ensembles vocaux et instrumentaux accompagnant les élèves tout au long d'apprentissage (musique classique, musique du monde, musiques actuelles...).

Pratiques collectives proposées :

Ensemble de musique du monde, Chœur ados, Ensemble Instrumental 1^{er} cycle, Ensemble de guitares, Ensemble à cordes 1^{er} cycle, Musique de chambre, 2 Ateliers de musiques actuelles niveau collège et niveau lycée, Grande chorale FM.

Les objectifs :

Apprentissage des comportements et réflexes du musicien à l'orchestre devant le chef d'orchestre,

Élargir le champ des capacités d'écoute des élèves (justesse rythme...) au sein d'un groupe constitué autour d'un répertoire musical adapté,

Notions de réalisation commune d'un projet musical adapté au niveau instrumental des élèves, Donner les moyens aux musiciens de se rencontrer en dehors de l'école de musique autour d'une pratique musicale collective extra-muros. Participation à des rencontres d'orchestres, à l'animation de la/de(s) ville(s).

Enrichir leur culture musicale par la découverte d'un répertoire différent, et la rencontre avec d'autres instrumentistes. Mise en place et réalisation de projets transversaux.

Développer leur sens de l'autonomie face à leur instrument et en groupe. Rechercher une interprétation en fonction de leur maturité, de leur niveau technique et de leur culture musicale,

Durée des cours :

Entre 45 mn et 2h00

Évaluation :

Bien que la pratique d'orchestre ne fasse pas l'objet d'une évaluation sous forme d'examen, le comportement, le travail personnel, l'assiduité et la motivation des élèves sont des éléments d'appréciation notifiés sur leur bulletin de fin d'année.

Disposition particulière :

Tout musicien amateur, en fonction de son niveau peut s'inscrire dans un orchestre de l'école de musique sans être obligé de suivre un cursus instrumental dans l'établissement.

Une très grande partie des élèves de Musica-Loire suivent le cursus complet, ou la Pratique Instrumentale couplée à un ensemble, si et seulement si la Formation Musicale est validée.

5. L'Univers-Cité : cours de culture musicale

Public : adultes musiciens et/ou mélomanes

Destiné aux adultes qui souhaitent compléter leurs connaissances et/ou leurs formations musicales tout en s'instruisant, le cours de culture musicale propose de découvrir et de jouer autour de différents thèmes transversaux. La séance alterne entre des notions historiques et analytiques.

Pour chaque thématique, une expérience partagée, complémentaire au cours, est proposée telle qu'une rencontre avec un spécialiste de la question (artiste, luthier, chercheur...), une sortie culturelle (spectacle, exposition...) etc.

Fréquence : 2h tous les 15 jours, suivant un planning donné à la rentrée

B. La Danse

Musica-Loire propose des cours mixtes de danses :

- Hip-Hop à partir de 6 ans jusqu'aux adultes
- Modern'jazz à partir de 11 ans jusqu'aux adultes
- Danse contemporaine, à l'heure actuelle est en standby depuis la crise sanitaire

La durée

Les groupes de danseur-se-s sont organisés par niveaux (âge et avancement dans la pratique). Ils ont en moyenne une heure de cours hebdomadaires.

- Initiation (6/7 ans) : 45mn,
- Débutant 1 (8/10 ans) : 1 heure
- Débutant 2 (11/12 ans) : 1 heure
- Intermédiaire 1 (13-15 ans) : 1 heure
- Modern'jazz (11-15 ans) : 1 heure
- Modern'jazz (16-adultes) : 1 heure
- Ensemble Chorégraphique (16-18 ans) : 1 heure

Il n'y a pas de notions de Cycle pour cet enseignement artistique, mais tous les deux ans avec un jury extérieur, un professeur de l'équipe de Musica-Loire et la Directrice, les élèves sont évalués en binôme.

Un stage avec un ou des artistes professionnel-s est également organisé chaque année, en lien avec la saison culturelle de Langeais, (Simon Dimouro, Abderzack Houmi, Dance Connexions, CCNT...)

Un spectacle vient ponctuer chaque année, en juin.

C. L'éducation artistique : la petite enfance (les enfants de moins de 6 ans).

L'éveil aux pratiques artistiques : musique et danse (standby actuellement).

L'objectif de la phase d'éveil est d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes par la mise en relation du corps avec le monde sonore, le mouvement et l'espace.

1. L'Instant Famille

Premiers pas : pour les tout-petits dès 1 an jusqu'à 2 ans, accompagnés d'un parent, une fois tous les 15 jours.

Notions : Partager, écouter, chanter, masser, danser, rire, raconter, vivre...

2. Jardin Musical, 3/4 ans

Une activité artistique dont l'objectif est d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes par la mise en relation du corps avec le monde sonore, le mouvement et l'espace.

3. Éveil musical, 5 ans (Grande Section Maternelle)

Axes d'apprentissage : Jeux rythmiques sur instruments de percussion, jeux vocaux, écoute musicale, présentation d'instruments, expression corporelle, réalisation de projets adaptés.

Fréquentation :

Education artistique (- 6ans)	2021	2022
Instant Famille	6	8
Jardin des sens	7	6
Eveil musical	9	6
	<u>22</u>	<u>20</u>

D. Orchestre à l'école

L'Education Nationale- Ecole Élémentaire Henry Pellet de Langeais

Objectifs

Permettre à tous les élèves, et notamment ceux pour lesquels l'accès à une pratique instrumentale collective est rendu difficile pour des raisons géographiques ou sociales, d'en bénéficier au sein de l'école ou de l'établissement scolaire ; favoriser l'épanouissement des enfants.

Public

Elèves du 1^{er} degré, inscrits dans la classe ULIS école.

Un professeur/musicien de Musica-Loire se déplace au sein de l'école et travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique de la classe ULIS école. L'orchestre est composé exclusivement de cuivres (trompettes, cornets, trombone et tuba)

Les élèves débutent leur première expérience instrumentale au sein de l'école, sur le temps scolaire.

Calendrier

A raison d'une heure par semaine, la classe ULIS rencontre le professeur. Une restitution in situ est envisagée chaque fin d'année scolaire.

Partenaires

Ville de Langeais, Association Nationale « Orchestre à l'Ecole ».

Ressources

C'est la ville qui prend en charge le parc instrumental, sa maintenance. Une subvention est dédiée à l'enseignement.

Historique

Dispositif National, né en 1999 à partir d'une initiative de la chambre syndicale de la facture instrumentale, les orchestres à l'école se sont développés sur la base de l'apprentissage d'un instrument dans le cadre d'une pratique musicale collective régulière. Depuis 2008, l'association Orchestre à l'école œuvre au développement de ces orchestres en milieu scolaire, qui viennent ainsi compléter et enrichir les missions d'éducation musicale.

L'Education Nationale – Collège « Champ de la Motte » de Langeais

Dans le cadre d'un plan de soutien du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, dans le domaine des musiques actuelles au collège, le collège « Champ de la Motte » de Langeais bénéficie depuis 13 ans d'un partenariat avec Musica-Loire.

Public

« Les élèves scolarisés au titre des ULIS* du collège Champ de La Motte de Langeais », (site Education Nationale,

**<https://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>*

Objectifs

Une ouverture culturelle et le « vivre ensemble », l'aide à la réussite scolaire et au développement personnel grâce à la pratique musicale, (plus particulièrement axée sur les musiques actuelles).

Ces objectifs sont construits autour de : « la pratique musicale accessible pour tous ». « L'orchestre » est pensé comme un outil d'épanouissement par la valorisation personnelle. Il s'adresse à des élèves souffrant de troubles cognitifs du développement.

Calendrier

A raison d'une heure par semaine, la classe ULIS collège rencontre le professeur. Une restitution in situ est envisagée chaque fin d'année scolaire devant un public ouvert aux collégiens et souvent en partenariat avec l'Orchestre à l'école de l'ULIS école.

Partenaires

Conseil Départemental de l'Indre et Loire

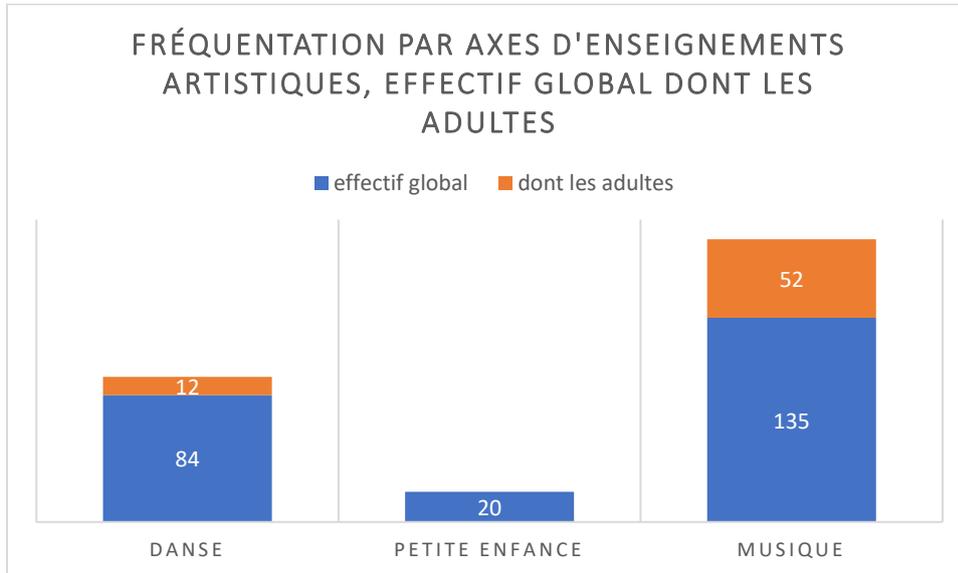
Historique :

Après concertation avec la direction de l'établissement et les enseignants, c'est l'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) qui avait été choisie et c'est l'école associative de musique et de danse Musica-Loire (Langeais/Cinq-Mars la Pile) qui en a assuré la mise en œuvre (concertation des partenaires et mise à disposition d'un Intervenant musical).

E. La Fréquentation au sein de Musica-Loire

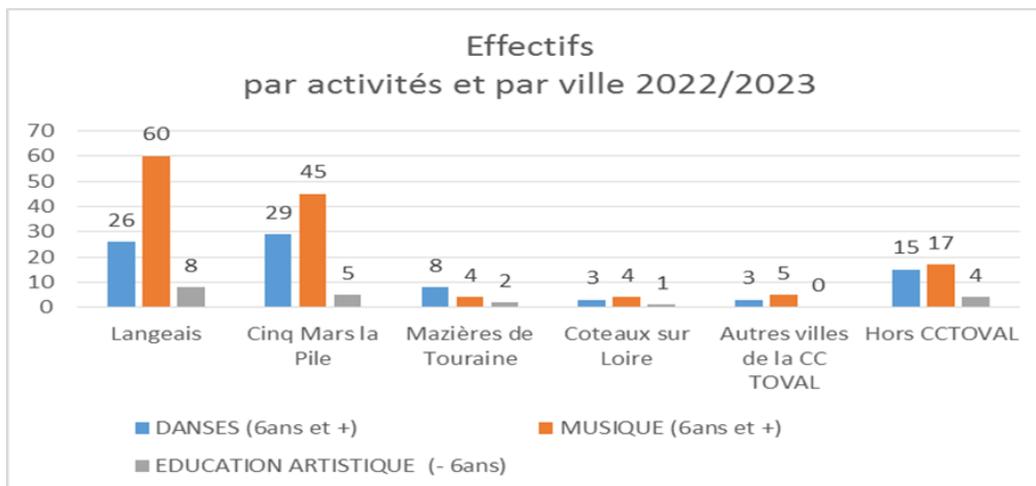
En 2022-2023, l'ensemble des enseignements artistiques proposés regroupent 239 élèves (hors ULIS-OAE) ainsi répartis :

- 84 danseur-se-s (dont 12 adultes)
- 20 petits-enfants de moins de 6 ans.
- 135 musicien-ne-s (dont 52 adultes)



La fréquentation des adultes au sein de la structure représente en danse 14%, et en musique 38,50% soit un peu plus d'1/4 de l'effectif global.

F. Lieu de résidence



Projet d'établissement

A. Point étape, 03 avril 2023

Lors de la réunion du lundi 03 avril, animée par Monsieur Pascal Caraty, le consultant, étaient présents des membres du conseil d'administration, des élus du territoire et des professeurs de la structure.

Elle faisait suite aux 4 demi-journées de travail en janvier et en mars. Elles étaient produites par 10 des 18 enseignants de Musica-Loire.

Ce temps d'étape, synthétisé par Pascal Caraty, était marqué par la validation des travaux réalisés jusque-là par l'ensemble des présents et en particulier les membres du Conseil d'Administration.

1. Les grands axes à développer ou à construire

- Un élargissement de la proposition pédagogique et des contenus revus
- Une communication professionnelle
- Une formation globalisée en 1 cycle
- Un développement des pratiques collectives et des liens avec l'éducation nationale
- Un renforcement des productions
- L'écriture d'un projet pédagogique

2. Les points forts

- Des ressources humaines fortes et engagées
 - o Une équipe compétente
 - o Une motivation très prononcée
 - o Des savoirs faire notoires
- Une très forte implication du Conseil d'administration
 - o Stabilité, présence
 - o Neutralité, engagement
 - o Valeurs, apolitisme
- Une variété de propositions et de productions
 - o Musique et Danse
 - o Plusieurs « Départements instrumentaux » présents
 - Musiques du Monde,
 - Musiques Actuelles,
 - Musique de Chambre,
 - Ensemble spécifiques selon les grandes familles instrumentales : cordes, vent, percussions etc...)
 - Chœur ados
 - o Production artistique variée et en partenariat avec les villes de Cinq Mars la Pile et de Langeais
- Une qualité des interventions
 - o En enseignement spécialisé
 - o En éducation artistique et culturelle

- En production artistique
- Une pluralité de l'offre artistique
 - Un Enseignement artistique de qualité
 - Un enseignement hors les murs (école primaire H.Pellet de Langeais, Collège « Champ de la Motte » de Langeais
 - Plusieurs sites d'enseignements

3. Les points faibles

- La communication de l'établissement
 - En interne
 - En externe
 - Difficulté de compréhension de ou des actions
- Les actions sur le Territoire
 - Liens avec les autres écoles de musique du territoire
 - Budget dédié nécessaire à des réalisations nouvelles
 - Réflexion sur une ou des mutualisation-s sur le territoire
- Les passerelles entre l'Education Artistique (écoles, collège) et l'Enseignement Spécialisé (Musica-Loire)
 - Un déficit des croisements de propositions
 - Un manque de liens entre les équipes
 - Pas de temps dédiés à la concertation hormis les réunions de rentrée et de sortie
- Des pratiques pédagogiques et collectives à redéfinir
 - Des envies d'avancées pédagogiques non assouvies
 - Des publics non encore accueillis (ex : personnes en situation de handicap, les seniors...)
 - Des propositions sur le territoire non connues et/ou non croisées

4. Les thèmes du futur projet

Dynamique et Développement
 Projets innovants
 Interdisciplinarité et échanges
 Rayonnement territorial
 Environnement professionnel

B. Les thèmes priorités du futur projet

Cinq thèmes ont été définis et priorités à court, moyens et plus longs termes.

Chaque thème a été décliné en « Actions », selon qu'ils puissent être mis en œuvre dès la rentrée prochaine (septembre 2023, symbolisé par ce picto ), ou tout au long des 5 années correspondant à la durée de ce projet (2023/2028).

1. Dynamique et Développement

Une perpétuelle réflexion sur l'avenir

Pédagogie

Programme 1 : Renforcement des classes dites déficitaires

Actions :

-  Réfléchir à la mise en place de quotas ou listes d'attente dans les classes plutôt excédentaires au profit des classes dites déficitaires
-  Proposer des projets incitatifs par classe et qui donnent envie de rejoindre la classe

Programme 2 : Conforter la place de l'adulte et sa visibilité à Musica-Loire

Actions :

- Réfléchir à la place de l'adulte dans l'école et son cursus
- Le rendre peut-être plus visible
- Imaginer un rythme de travail différent ?

Programme 3 : Nouvelles dispositions pour les élèves

Actions :

-  Imaginer un accueil facilité de musiciens extérieurs ou d'anciens élèves dans les pratiques collectives par exemple
- Réfléchir (projet pédagogique à venir) à la mise en place de parcours personnalisés pour les élèves
- Pouvoir être un acteur dans l'accompagnement de groupes musicaux du territoire

Programme 4 : Création de la dominante théâtre

Actions :

- Identifier les besoins réels sur le territoire
- Imaginer un parcours complémentaire du collège sur une notion d'enseignement
- Mettre en avant les croisements avec la musique, la danse et le théâtre.

Programme 5 : Création d'un événement autour des pratiques collectives

Actions :

-  Construire un moment musical « vitrine » des pratiques collectives proposées
-  Mieux intégrer les pianistes dans les pratiques collectives

Programme 6 : Place du CA, sa neutralité, son apolitisme, son engagement, son équilibre, ses valeurs

Actions :

-  Prendre soin des membres du CA et peut être les soulager d'actions type communication
-  Continuer de les impliquer, conserver le lien qui unit le CA aux enseignants

Extérieur

Programme 1 : Rencontrer et renforcer des liens avec l'intervenante Musique

Actions :

-  Après la rencontre avec le consultant, initier une réunion entre l'intervenante musique et Musica-Loire

-  Imaginer un concert commun (élèves et professeurs ?)
- Partager des informations sur les projets et programmes prévus par l'intervenante et par Musica-Loire pour un meilleur partage des richesses mises à disposition sur le territoire angevaisien et surtout pour le bien-être des élèves

Programme 2 : Proposer des formations en interne pour l'équipe à notre OPCO (Uniformation)

Actions :

-  Définir un ou deux axes de formations souhaités par l'équipe en interne et proposer le module à notre OPCO (Uniformation)

Programme 3 : Création d'un moment type Forum des Métiers de la Musique et des Arts

Actions :

- Faire un chiffrage de ce programme et identifier les partenaires possibles
- Proposer une présentation des filières possibles, des structures d'accueil pour poursuivre son parcours et donc proposer un accompagnement des élèves dans leur vie artistique après Musica-Loire

2. Projets innovants

Des projets pédagogiques engageants

Programme 1 : Création d'un « laboratoire » collectif sur un cycle avec plusieurs enseignants et une formation artistique plus globale

Actions :

- Réfléchir au temps de présence des élèves
- Construire une équipe avec un référent et 2-3 professeurs d'horizons différents autour
- Responsabiliser les grands élèves en « tuteurs ». Double objectif : souplesse de fonctionnement de l'activité et autonomie élargie

Programme 2 : Moderniser les objectifs pédagogiques

Actions :

-  Revoir et/ou écrire un projet pédagogique sur la base du nouveau projet d'établissement

Programme 3 : Prolonger une action déjà vue ou réalisée en investissant dans le matériel nécessaire

Actions :

-  Créer la rencontre entre la formation musicale et la formation instrumentale
- Mettre en place de semaines décloisonnées

Programme 4 : Diversifier les pratiques collectives et faciliter la place de l'improvisation, de la MAO, de la création, du soundpainting etc...

Actions :

- Faire une réunion d'équipe pour recensement

- Identifier les envies de chacun et ce sans contraintes
- Prévoir le matériel nécessaire aux nouvelles pratiques identifiées

Des évènements tournés vers l'extérieur

Programme 1 : Proposition de team-buildings (cohésion d'équipe) pour des structures extérieures ou collectivités

Actions :

- Rencontrer des établissements l'ayant déjà mis en œuvre
- Construire des modules à proposer ensuite
- Les faire connaître via un communicant travaillant pour l'école

Programme 2 : Inventorier des envies de projets plus exceptionnels (Type Baschet)

Actions :

- Recenser les contacts nécessaires et les envies de l'équipe et/ou du C.A.
- Faire le lien avec la saison culturelle de Langeais
- Se procurer le matériel nécessaire si c'est possible

Programme 3 : Construction de projets artistiques de création mettant en valeur les compétences de l'équipe en composition-arrangement

Actions :

-  Éviter le « one shot » et proposer le spectacle à d'autres structures à l'extérieur
-  Suivant le type de proposition, réfléchir à une partie de production fixe et l'ajout d'une autre sur place (un chœur, des solistes etc...de la structure accueillante)
- Communiquer sur ce qui est fait et le présenter à d'autres équipes pédagogiques

3. Interdisciplinarité et échanges

Un meilleur partage artistique

Programme 1 : Liens entre la musique et la danse

Actions :

- Mutualiser les compétences de l'équipe
-  Développer les liens entre la musique et la danse
- Mener une réflexion sur l'arrivée du théâtre

Programme 2 : Des acquis valorisés

Actions :

- Création d'un cahier de l'élève en format numérique
- Réflexion sur une UV globale (FM, Instrument, Pratique Collective)

Programme 3 : Outils mis en œuvre

Actions :

-  Projets « mélangés, mixés » : Musique, Danse, Théâtre, Arts Plastiques

- 🎵 Semaines décloisonnées faisant le lien entre les différentes esthétiques (classique, Musiques actuelles...)
- Penser également à des projets plus ponctuels et des auditions communes

4. Rayonnement territorial

Être vu et reconnu

Programme 1 : Son organisation

Actions :

- 🎵 Répertorier les ensembles et/ou groupes dans lesquels les professeurs jouent pour faire une proposition aux services culturels, concerts, carte blanche.
- 🎵 Développer la notion de l'artiste/enseignant

Programme 2 : Sa communication

Actions :

- 🎵 Développer les liens avec les autres établissements d'enseignement artistique du territoire
- Communiquer et organiser l'offre sur les différents bassins de vie des habitants

Programme 3 : Une diffusion artistique élargie

Actions :

- 🎵 Poursuivre une concertation territoriale de diffusion artistique du type : festival Au fil du jazz., sur tout le territoire

Programme 4 : Une visibilité accrue

Actions :

- 🎵 Donner plus de visibilité à Musica-Loire sur un territoire élargi, l'irriguer davantage
- 🎵 Aller vers d'autres institutions : RAM, crèches, CCAS, ITEP, IME, UES, CMPP, Foyer Montjoie, Collège, Ecoles publiques, Centre Social, EHPAD, LALEC, clubs sportifs...

5. Environnement professionnel

Les besoins et réflexions pour demain

Programme 2 : Faciliter la communication

Actions :

- 🎵 Affichage facilité dans les salles de cours
- 🎵 Possibilité d'exposition dans le bâtiment

Programme 3 : Engager un étudiant en communication

Actions :

- Contrat en Alternance entre Musica-Loire et un étudiant en communication

Programme 4 : Adopter des gestes de développement durable

Actions :

- Mises en veille
- Poubelles, tri sélectif
- Lumières éteintes, fenêtres fermées

Programme 5 : Investir dans du matériel spécifique

Actions :

- Matériel vétuste ou inexistant
- Investir dans de nouveaux instruments type « petites mains »
- Investir dans du matériel pédagogique pour la petite enfance
- Investir dans un équipement de sonorisation pour la salle des musiques actuelles

Programme 6 : Réflexions liées aux Ressources Humaines

Actions :

- Répartition des temps de travail et Modulation des compétences
- Revalorisation salariale des personnels
- Proposer une discipline complémentaire de bien-être aux élèves et aux professeurs (Respiration, Pilates, Yoga, Stretching, relaxation, Dalcroze...)

C. Evaluation

Le projet d'établissement est à adopter pour une durée de 5 ans (2023-2028). Une évaluation sera effectuée à mi-parcours (2026) et au terme de la période.

Conclusion

Ce projet d'établissement nécessaire et attendu, doit permettre la consolidation de Musica-Loire en interne comme en externe, pour les cinq années à venir.

Il est ambitieux.

Il est le fruit d'une concertation menée avec l'ensemble des partenaires, l'équipe pédagogique.

Il tend à positionner l'établissement dans un cadre de développement, de structuration, d'innovation, de modernité, sur son territoire, en phase avec les ambitions exprimées par le conseil d'administration, les élus municipaux comme de la Communauté de Commune Touraine Ouest Val de Loire.

Sa faculté à se développer en certains domaines, nouveaux et audacieux, et à renforcer ce qui fait ses atouts aujourd'hui, permettra un ancrage solide.

Il a besoin de la confiance de ses pairs, il a besoin de rigueur dans la gestion de son fonctionnement, dans son administration, mais également de moyens complémentaires à ceux dont il dispose aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne les Ressources Humaines.

Il est nécessaire d'entreprendre, le plus rapidement possible, des actions fortes et significatives.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui de près ou de loin s'est mobilisé et a contribué à ce que ce projet voit le jour :

- Le conseil d'administration et sa représentante, Madame Dominique Douard-Terentjew, la Présidente
- L'équipe des enseignants et plus particulièrement : Sébastien Dubos, Marie-Noëlle Tournade, Jenna Dutardre, Jean-Baptiste Apéré, Florian Robillard, Charles-Henry Duquesnay, Bénédicte Ruelland, Ophélie Chapdelaine, Jessica Belin,
- L'équipe administrative, Madame Isabelle De Berranger secrétaire-comptable, Madame Albane Bouteiller, Directrice et rédactrice du projet.
- Le Conseil départemental et ses conseillers départementaux du secteur Monsieur Jean-Marie Carles et Madame Martine Chaigneau
- Les élus de la CC TOVAL, Monsieur Xavier Dupont, Président et monsieur Thierry Eloy, Maire de Mazières de Touraine et référent des écoles de musiques.
- Les élus de Langeais, Madame Annie Guédez, adjointe au CCAS, Madame Nathalie Phélon, adjointe aux affaires culturelles,
- Les élus de Cinq Mars la Pile, Madame Sylvie Pointreau, maire de la ville, Madame Sabine Tessier, adjointe aux affaires scolaires et aux affaires culturelles,
- La directrice des affaires culturelles de Langeais, Madame Sylvie Lassure,
- L'Intervenante Musique en milieu scolaire, Madame Juliette Richard-Lacapère,
- Notre consultant, Monsieur Pascal Caraty, pour son professionnalisme, son aide précieuse lors de réajustements, sa connaissance globale sur le large territoire national.

« UN OBJECTIF EST UN RÊVE DOTÉ D'UNE ÉCHÉANCE »

Napoléon HILL
Auteur américain, 1883-1970